

Accusé de réception - Ministre de l'intérieur

068-226800019-20110708-0000008023-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 11/07/2011

Réception par le Prefet : 11/07/2011

Publication : 15/07/2011



Conseil Général
Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP 2011-7-3-10

Séance du vendredi 8 juillet 2011

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL GENERAL POUR SIEGER
AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS COMMISSIONS ET GROUPES DE
TRAVAIL DOMAINE DES MOYENS DE COMMUNICATION TRANSPORTS ET
VOIRIE**

La Commission Permanente du Conseil Général,

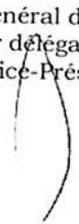
- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU les articles L 3121-22 et L 3121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la désignation des membres ou délégués du Conseil Général pour siéger au sein d'organismes extérieurs,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG 2011-2-1-11 du 14 avril 2011 portant désignation des représentants du Conseil Général pour siéger au sein des organismes extérieurs, commissions et groupes de travail,
- VU les arrêtés préfectoraux n° 2011-0324 du 1^{er} février 2011 relatif à la Commission d'agrément pour effectuer des opérations de remorquage sur autoroutes et voies assimilées, l'arrêté préfectoral n° 2010-347-4 du 13 décembre 2010 portant renouvellement du CLIC de l'Agglomération mulhousienne et l'arrêté préfectoral n° 2010-319-6 du 10 novembre 2010 portant renouvellement du CLIC des Trois Frontières,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- modifie la composition des représentants à la Commission Départementale de Sécurité Routière selon la répartition suivante : titulaires : Messieurs Bernard NOTTER, Lucien MULLER et Michel HABIG ; suppléants : Messieurs Christian CHATON, Max DELMOND et Frédéric HILBERT,

- confie les représentations du Conseil Général au sein du Comité Local d'Information et de Concertation des Trois Frontières à Monsieur Max DELMOND.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président



Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions